

COMMUNE DE LA TABLE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 7 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le sept avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de LA TABLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-François CLARAZ.

Etaient présents : Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Michel FORAY, Clément JACQUEMMOZ, Chantal PERRAZ, Claudine PERRIN, Michèle ROYBON, Bernard THIABAUD, Bernard THOMAS,

Secrétaire de séance : Michèle ROYBON.

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 3 MARS 2017 :

Il est approuvé à l'unanimité.

2 - COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 :

2.1 - Budget Principal

Il est donné lecture du compte administratif 2016 :

Section de fonctionnement	Dépenses	299 174.27 €
	Recettes	403 930.80 €
	Excédent 2016	104 756.53 €
	Excédent reporté	139 815.42 €
	Résultat de clôture	+ 244 571.95 €
Section d'investissement	Dépenses	71 168.82 €
	Recettes	56 461.48 €
	Excédent 2016	14 707.34 €
	Déficit d'investissement reporté	- 29 587.56 €
	Résultat de clôture	- 14 880.22 €

Le Conseil adopte à l'unanimité le compte administratif 2016, le Maire ne participant pas au vote.

2.2 - Budget Eau et Assainissement

Il est donné lecture du compte administratif 2016.

Section de fonctionnement	Dépenses	43 130.37 €
	Recettes	47 855.05 €
	Excédent 2016	4 724.68 €
	Excédent reporté	7 504.73 €
	Résultat de clôture	+ 12 229.41 €
Section d'investissement	Dépenses	35 573.09 €
	Recettes	56 591.15 €
	Excédent 2016	21 018.06 €
	Déficit d'investissement reporté	-18 867.28 €
	Résultat de clôture	+ 2 150.78 €

Le Conseil adopte à l'unanimité le compte administratif 2016, le Maire ne participant pas au vote.

3 - COMPTES DE GESTION 2016 DU RECEVEUR :

Le Conseil approuve à l'unanimité les comptes de gestion du trésorier du Budget Principal et du Budget Eau et Assainissement 2016 qui présentent les mêmes écritures et résultats que les comptes administratifs.

4 - AFFECTATION DES RESULTATS :

4.1 Affectation du résultat - Budget Principal

Le Conseil constate un excédent de fonctionnement de 244 571.95 € et décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 97 980.22 € à l'article 1068 en recettes d'investissement et la somme de 146 591.73 € à l'article 002 (excédent de fonctionnement) au Budget Primitif 2017.

4.2 Affectation du résultat - Budget Eau et Assainissement

Le Conseil constate un excédent de fonctionnement de 12 229.41 € et décide, à l'unanimité, cette somme à l'article 002 (excédent de fonctionnement) au Budget Primitif 2017.

5 - VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2017 :

Le Maire propose de ne pas augmenter les taux pour cette année.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve sans augmentation les taux proposés comme suit :

	Taux de référence 2016	Taux votés 2017
Taxe d'habitation	5,39 %	5,39 %
Taxe foncière sur le bâti	7,67 %	7,67 %
Taxe foncière sur le non bâti	38,07 %	38,07 %

Produit fiscal attendu	54 630 €	56 103 €
Dotations de compensation Cœur de Savoie	28 606 €	28 606 €
Produit fiscal total	83 236 €	84 709 € *

*la différence du produit fiscal entre 2016 et 2017 est due à l'augmentation annuelle des bases de TH, TFB, TFNB des services fiscaux (0,4 % d'augmentation).

6 - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017:

6.1 - Budget Principal

Le Maire propose d'établir le Budget Principal 2017 comme suit :

Section de fonctionnement	Dépenses et Recettes	459 573,00 €
Section d'investissement	Dépenses et Recettes	340 481,00 €

Principaux investissements budgétisés : mise aux normes de l'assainissement du bâtiment de la mairie, mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux, sécurisation du Villard, aménagement du carrefour de Repidon, reprise du mur de soutènement de la voirie communale des Landaz, dénomination des rues, reprise du mur du cimetière, mise au gabarit de la route forestière de Prévieux, travaux sylvicoles parcelles 23-24, travaux de débroussaillage de l'alpage du Champet 2nd tranche, régularisation indemnités de dépossession - plan d'aménagement à Repidon,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget Principal 2017.

6.2 - Budget Eau et Assainissement

Le Maire propose d'établir le Budget 2017 du service Eau et Assainissement comme suit :

Section de fonctionnement	Dépenses et Recettes	60 541,00 €
Section d'investissement	Dépenses et Recettes	43 875,00 €

Principaux investissements budgétisés : périmètres protection des captages.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget 2017 du service eau et assainissement.

7 - EMPLOI SAISONNIER :

En raison du surcroît de travail au service technique en période estivale, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet, non permanent, du 29 mai au 30 septembre 2017, avec une rémunération référencée par l'Indice Brut 347 et autorise le Maire à signer les contrats de travail durant cette période (2 CDD prévus, non consécutifs, en fonction des besoins du service, du 29 mai au 28 juillet 2017 et du 4 au 15 septembre 2017).

Merci d'adresser CV et lettre de motivation à la mairie pour toute personne intéressée. Véhicule avec crochet d'attelage et permis B exigés.

8 - PERSONNEL COMMUNAL : AVANCEMENTS DE GRADE

Le Centre de Gestion de la Savoie a donné un avis favorable aux dossiers d'avancement au grade de technicien principal 2^{ème} classe et au grade d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe. Le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité, la suppression des 2 postes actuels de technicien et d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et la création de 2 postes, l'un de technicien principal 2^{ème} classe et l'autre d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe au 1^{er} mai 2017, ainsi que la modification du tableau des emplois.

9 - VENTE DE L'AUBERGE COMMUNALE :

Lors du conseil municipal du 23 janvier 2017, les élus se sont prononcés sur la vente de l'auberge communale, cadastrée section B n° 465, 470 et 1909, d'une contenance totale de 525 m², située en zone constructible (U) de la Carte Communale. Les travaux de mise aux normes de l'assainissement ont été réalisés en 2015. Le Diagnostic de Performance Energétique a également été réalisé. La commune s'engage à réaliser les diagnostics complémentaires (amiante, plomb, électricité).

Après une visite du bien le 2 février 2017, le Service des Domaines a estimé la valeur vénale du bien (par la méthode de comparaison) à 143 000 € H.T. Les élus ont également sollicité l'avis de 2 agences immobilières locales, dont les estimations ont été très proches de l'avis des Domaines.

Le Conseil Municipal, après débat, fixe, à l'unanimité, le prix de vente de l'auberge communale à 155 000 € net vendeur, hors cession de la licence III qui fera l'objet d'une vente séparée si intéressement, dit que le bien sera proposé à la vente dans un premier temps sur le « Bon Coin ».

10 - QUESTIONS DIVERSES :

DOSSIER D'URBANISME EN COURS :

- Déclaration préalable de Mr Jean-Claude MOREAU au Chef-lieu : réfection de la toiture du hangar agricole,
- Déclaration préalable de Mr Claudine PERRIN au Chef-lieu : réfection de la toiture de l'abri,
- Permis de construire de Mr Clément JACQUEMOSZ à Lonsemard : annexe à l'habitation,

Tarification 2017 de l'instruction des actes d'urbanisme par Cœur de Savoie : à compter du 1^{er} avril 2017, le coût de l'instruction augmente : 35 € par CU d'information, 75 € par CU opérationnel, 125 € par déclaration préalable et 180 € par permis de construire.

TRAVAUX :

- balayage des voiries communales : l'entreprise MIB du Touvet est intervenue le 4 avril pour un coût de 670 € H.T.
- mise au gabarit de la route forestière de Prévieux : le dossier de consultation a été transmis à 5 entreprises locales. 2 entreprises ont déposé leurs offres. L'analyse est en cours par l'O.N.F.
- dénomination des rues et numérotation des habitations : l'ensemble des panneaux, plaques, poteaux a été dénombré. Plusieurs entreprises seront prochainement consultées.
- sécurisation du Villard, soutènement de la voirie communale des Landaz, emplois sur voiries : la commune va procéder à la consultation des entreprises.

- **périmètre de protection des captages** : le cabinet d'hydrogéologue JEANNOLIN a transmis ce jour son rapport. La commune attend l'aval de l'A.R.S. pour le lancement de l'enquête publique.
- **accessibilité mairie, église, cimetière** : des devis vont être demandés.
- **sinistre rives de toit église** : une expertise aura lieu par l'assurance de la commune.
- **sinistre route des Rochers** : la commune est toujours dans l'attente de l'avis de l'expert sur ce dossier.

AFFAIRES COMMUNALES / COMMISSIONS / REUNIONS :

- Communauté de communes Cœur de Savoie : il a été décidé de ne pas augmenter les taxes.
- Consultance architecturale : Fabienne MULLER du C.A.U.E. 73 (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement de la Savoie) conseille gratuitement tout administré ayant un projet d'aménagement ou de construction, chaque 1^{er} et 3^{me} mardi de chaque mois. Prise de rendez-vous à Cœur de Savoie au 04 79 84 36 27 - 04 79 75 99 05 ou sur <http://www.coeurdesavoie.fr/1207-permanences-habitat.htm>
- SIVU Assainissement : la révision du schéma directeur est en cours.
- Transports scolaires : inscriptions pour l'année 2017/2018 à compter du 20 avril 2017 jusqu'au 15 juin 2017 sur www.savoie.fr

ENVIRONNEMENT :

- eau potable : une chloration des réservoirs des Meiniers et des Boissards a été effectuée le 5 avril.
- dégâts de blaireaux - renards : suite à des demandes de particuliers, la mairie a sollicité la D.D.T. 73 pour une campagne de tirs par le lieutenant de louveterie.
- container ordures ménagères : la quincaillerie SORESINA propose des containers 120 L ou 240 L à un tarif intéressant en fonction d'un minimum de commandes. **Merci de contacter la mairie si vous êtes intéressés afin de vous engager pour une commande.**

ELECTIONS PRESIDENTIELLES :

Les dimanches 23 avril et 7 mai, les électeurs sont appelés à voter dans le cadre des élections présidentielles. Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 19 h.

Tour de rôle :

- 8h00 - 11h00 : Jean-François CLARAZ, Jean CAILLET, Clément JACQUEMMOZ,
- 11h00 - 13h00 : Chantal PERRAZ, Michel FORAY, Bernard THIABAUD,
- 13h00 - 16h00 : Michèle ROYBON, Bernard THOMAS, Claudine PERRIN/Jean-François CLARAZ,
- 16h00 - 19h00 : Jean-François CLARAZ, Claudine PERRIN, Bernard THIABAUD.

ANIMATIONS :

- « Faille » au Villard de La Table : la commune organise en partenariat avec l'Association des Parents d'Elèves du Bourget en Huile une « faille » au Villard de La Table le samedi 8 avril à partir de 18h30.
- Fête de la musique : l'association KATEDI organisera la fête de la musique sur le Pic de l'Huile le samedi 17 juin de 15 heures à minuit.
- Exposition du 22 juin au 30 juillet 2017 sur le thème de la nature dans l'église avec de nombreux intervenants et animations.
- Théâtre chez l'habitant : « Les Sardines Grillées », 2 représentations les 22 juillet et 23 juillet, aux Curtets et au Chef-lieu.
- 20 Août : le traditionnel rassemblement « du 15 août » aura lieu le dimanche 20 août 2017.

Le prochain conseil est prévu le vendredi 12 mai 2017 à 19h30.

La séance est levée à 22h45.

Le Maire,
Jean-François CLARAZ

